



Comité sectoriel de main-d'œuvre
de l'industrie textile du Québec

Étude de pertinence et de faisabilité pour le développement des compétences dans le secteur du textile

Questionnaire travailleur

Description

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec vous remercie de participer à cette étude visant à consulter les travailleurs occupant un poste d'opérateur d'équipement de production textile (voir les exemples de postes compris pour ce métier : [CNP 94130](#) et [CNP 94131](#)). Il est à noter que les couturiers et les couturières sont exclus de cette étude.

IMPORTANT : Ce questionnaire doit être rempli par vos travailleurs. Leur avis est précieux pour le succès de cette étude afin de bien cibler les besoins de formation pour ce métier.

PROFIL DU RÉPONDANT

1. Nom de l'entreprise:

2. Dans quel (s) secteur(s) d'activités opère l'usine pour laquelle vous travaillez?

- 313** - Usines de textiles : fibres, fils, filés, tissus, finissage de textiles, revêtement de tissus, non-tissés et tricots de tissus
- 314** - Usines de produits textiles : rideaux, auvents, bâches, literie, toiles, filtres, tapis, carpettes, linges de maison (nappes, serviettes, etc.) et autres produits textiles, excepté les vêtements.
- 3151** - Usine de tricotage de vêtements : bas, chaussettes et autres vêtements tricotés.
- 3152** - Fabrication de vêtements coupés-cousus : confection de vêtements pour hommes, dames, filles, garçons et bébés, vêtements de travail (policier, pompier, agent de sécurité, etc.), uniformes scolaires et tout autre type de vêtements.

3. Dans quelle ville se situe votre usine ?

4. Quel est votre groupe d'âge ?

- 16 ans et moins
- 17 à 20 ans
- 21 à 29 ans
- 30 à 39 ans
- 40 à 49 ans
- 50 à 59 ans
- 60 ans et plus

5. Quel est votre niveau de scolarité?

- Diplôme secondaire non terminé
- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Attestation d'études collégiales (AEC)
- Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Diplôme universitaire

6. Depuis combien d'années travaillez-vous comme opérateur d'équipement de production textile?

- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans
- 5 ans et plus

LA PERTINENCE DE LA FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL

7. En utilisant l'échelle de pondération suivante, veuillez préciser votre opinion sur les affirmations suivantes :

	Ne sait pas	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Assez d'accord	Totalement d'accord
1. J'ai appris mon métier d'opérateur d'équipement de production textile en observant les autres opérateurs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Dès mon embauche, j'ai reçu une formation d'opérateur d'équipement de production textile.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. La formation donnée par mon employeur se fait sur les lieux de travail.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. La formation reçue a été donnée par un opérateur expérimenté (compagnon/formateur).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Comme opérateur, je dois être capable de travailler sur plusieurs équipements de production.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6. L'automatisation des équipements exige régulièrement des mises à jour de mes connaissances.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7. Mon travail d'opérateur change souvent à cause du grand nombre de produits textiles à produire.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8. La formation reçue est insuffisante pour devenir un bon opérateur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9. Les tâches d'opérateur doivent être plus claires.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10. Je souhaiterais recevoir de la formation pour mettre à jour mes compétences afin de travailler sur des équipements plus modernes ou plus technologiques.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

LA FAISABILITÉ DE L'IMPLANTATION D'UNE APPROCHE D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

8. Répondez par un « oui » ou par un « non » aux questions suivantes :

OUI ou
NON

1. J'ai été formé au métier d'opérateur dans le cadre du programme de formation en milieu de travail (PAMT) reconnu par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

2. Je connais l'existence du programme d'apprentissage en milieu de travail reconnu par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour former les opérateurs travaillant sur certains équipements de production textile.

3. J'aimerais recevoir plus de formation pour m'améliorer comme opérateur d'équipement de production textile.

4. Mon employeur se soucie de maintenir à jour mes connaissances par un programme de formation.

5. Je connais des opérateurs expérimentés capables de former les nouveaux opérateurs.

6. J'aimerais devenir formateur pour les nouveaux opérateurs.

7. Dans mon usine, certains opérateurs reçoivent une formation pour devenir formateur.

8. Dans mon usine, les compagnons/formateurs sont peu disponibles pour former et répondre aux questions des apprentis-opérateurs.

9. La formation sur les lieux de travail est efficace pour apprendre le métier d'opérateur.

10. Je souhaiterais suivre des formations techniques en ligne.

11. J'aimerais faire évaluer mes compétences acquises au travail comme opérateur d'équipement de production textile afin d'obtenir une certification ou une attestation de qualification professionnelle reconnue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

12. La formation d'opérateur d'équipement de production textile aurait plus de valeur si elle était reconnue par un diplôme du ministère de l'Éducation.